Image not found or type unknown

Annulation de vente de véhicule

Par **cedricfred**, le **14/04/2008** à **09:46**

Bonjour à tous, ma question est simple et a peut-être été déjà posée mais je ne trouve pas la rubrique concernant les ventes de véhicules.

J'ai acheté il y a un mois un véhicule d'occasion à un professionnel. Le moteur est neuf et garanti un an. Le véhicule surconsomme et vient de tomber en panne en perdant toute son huile moteur.
Plutôt que d'attendre la prise en garantie du vendeur j'aimerais demander l'annulation de la vente, suis-je légalement en droit de l'exiger ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés